

CONCOURS organisé par l'Institut français de Turquie

« Les dix mots de la francophonie » Du 29 mars au 16 mai 2021

Cette année plus que jamais, fêtons la langue française en respirant un peu avec les Dix mots sur le thème de l'AIR. « Dis-moi dix mots qui ne manquent pas d'air ». Laissez-vous porter par le souffle de votre imagination...

Les 10 mots de l'édition 2021 :

**aile, allure, buller, chambre à air, décoller, éolien, foehn,
fragrance, insuffler, vaporeux**

REGLEMENT ET MODALITES

-
- 1) **Participants** : Le concours est ouvert aux élèves apprenants de français des classes de primaires, collèges, lycées, universités de Turquie ainsi qu' aux abonnés des médiathèques et aux étudiants des 3 antennes de l'Institut français de Turquie.
 - 2) **Objectif** : Chaque participant pourra produire le support de son choix - texte, dessin, photo, audio ou vidéo - en utilisant les dix mots choisis pour la francophonie 2021 (voir ci-dessus). Les catégories « Primaire » et « collègue » doivent en utiliser au moins 3.
 - 3) **Format des productions** : Les productions devront indiquer clairement le nom de l'auteur, son âge, son établissement d'origine et le nom de son professeur de français. Chaque candidat participe individuellement et ne peut soumettre qu'une production.
 - **Texte** : il s'agira d'un texte court (maximum 20 lignes) selon un genre stylistique libre (prose, poésie, acrostiche, genre comique, dramatique...). Dans le corps du texte, les dix mots devront être clairement soulignés. Format requis : Word
 - **Vidéo et audio** : il s'agira d'une vidéo (format Mp4) ou d'un document audio (format MP3) d'une longueur maximum de 2 minutes.
Le candidat s'engage à respecter les droits d'auteurs, images, musiques utilisées dans sa production.
 - **Dessin et photo** : pas de contraintes. Les productions devront être scannées.

4) **Modalités et dates** : les productions devront être déposées sur une plateforme dédiée du lundi 29 mars au dimanche 16 mai 2021.

Catégorie primaires : [[lien padlet disponible à partir du 29 mars](#)]

Catégorie collèges : [[lien padlet disponible à partir du 29 mars](#)]

Catégorie lycées : [[lien padlet disponible à partir du 29 mars](#)]

Catégorie universités et étudiants de l'IFT : [[lien padlet disponible à partir du 29 mars](#)]

La participation au concours inclus les droits à l'image, à l'utilisation et la diffusion sur les réseaux sociaux ou autres des productions par l'Institut français de Turquie

Les productions, leur originalité et la qualité de leur réalisation, seront évaluées par un jury choisi de personnes qualifiées. Les décisions du jury sont sans appel.

5) **Prix** : Les meilleures réalisations par catégorie seront récompensées lors d'une cérémonie à l'Institut français ou en ligne.
